

REPUBLIQUE DU BENIN

Décret N° 96-526 DU 25 NOVEMBRE 1996

**Portant promotions et nominations
à titre exceptionnel et militaire dans
l'Ordre du Mérite du Bénin**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

Vu la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
Vu la loi n° 87-018 du 21 Septembre 1996 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
Vu le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
Vu les Décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
Vu la lettre n° 353/MDN/DC/SP-C du 29/7/1996 du Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale,

DECRETE :

Article 1er : Est promu à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier à compter de la réception, Lieutenant-Colonel HESSOU Tissou Félix (Chev. OMB - Décret n° 94-48 DU 10 MAI 1994) qui s'est particulièrement distingué par son efficacité à son poste de responsabilité.

Article 2 : Sont nommés et promus à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la réception les Officiers dont les noms suivent qui se sont distingués par leur efficacité à leur poste de responsabilité.

1°) Au grade de Commandeur

- **Commandant ADAM TAFFA**

2°) Au grade d'Officier

- **Lieutenant-Colonel ADJANOHOUN Marcellin**

- **Lieutenant-Colonel KPANOU Ludger**

Article 3 : Sont nommés à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang à compter de la réception les Officiers, Sous-Officiers et Hommes de rang dont les noms suivent qui se sont particulièrement distingués par leur efficacité à leur poste de responsabilité.

- **Lieutenant-Colonel GOUCHOLA D.Irénée**

- **Capitaine de Frégate MARCOS Soulemane**

- **Commandant MISSIHO Raymond**

- **Commandant ADOSSOU Etienne**

- **Capitaine SOSSAMINOU Désiré**

- **Capitaine MOHAMED Abdoulaye**

- **Capitaine OGANBADA Clément**

- **Adjudant GOUBALY Sylvestre**

- **Adjudant AKPLOGAN Kanho Cyprien**

- **Sergent-Chef DEGBEY Mensah Grégoire**

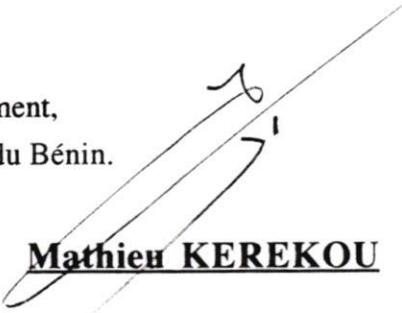
- **Sergent SEMILIKO Joseph**

- **1ère Classe EKEMON Théodore**

Article 4 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 Novembre 1995

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin.


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin
par intérim



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - CS 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40 - SGG 4 - HAAC-
CES 2 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 -
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 16.